

Le Néolithique ancien de Sion-Planta (Valais, Suisse)

Alain GALLAY, Riccardo CARAZZETTI et Christine BRUNIER

Le présent article constitue le rapport préliminaire des fouilles entreprises en 1980 sur la place de la Planta au cœur de la ville de Sion, canton du Valais (Suisse).

Les niveaux archéologiques fouillés à l'occasion des travaux de terrassements du parking souterrain de la Planta constituent une découverte d'une exceptionnelle importance pour l'histoire de la première colonisation agricole de la Suisse.

Pour la première fois en effet il est possible de mettre en évidence dans nos régions une phase d'occupation remontant au Néolithique ancien et précédant de plus d'un millénaire le plus ancien Néolithique connu à ce jour en Suisse romande : la civilisation de Cortaillod, rattachable au Néolithique moyen. Les informations réunies ici même apportent donc la preuve d'une colonisation agricole extrêmement précoce du massif alpin et concernent le plus ancien site néolithique suisse attesté par un ensemble complet de données : structures d'habitat, matériel archéologique, faune et datations absolues.

Nous utiliserons ici les notations BP (before present) et BC (before Christ) pour les datations C¹⁴ et la notation BC* pour les datations historiques réelles basées sur la calibration par la dendrochronologie (courbe de la Jolla, SUESS, 1979).

1. Etat des connaissances

1.1 *Contexte régional : la Suisse romande*

La période 5000-3200 BC correspondant aux premiers développements du Néolithique méditerranéen (Cardial, Vases à Bouches carrées, Chasséen ancien) restait à ce jour en Suisse une époque extrêmement mal connue.

Sur la base de la seule stratigraphie de l'abri de la Cure à Baulmes (EGLOFF, 1966-67, 1978) on pouvait en effet penser que nos régions étaient encore occupées à ce moment par des chasseurs du Mésolithique tardif bien que les populations néolithiques fussent pour ainsi dire à nos portes, en Franche-Comté (Néolithique ancien et Roessen de Gonvillars) ou dans le sud de l'Allemagne (Rubané puis céramiques poinçonnées et Roessen).

L'identification d'une phase du Néolithique ancien en Valais donne un regain d'intérêt à certaines observations portant sur cette période qui précède immédiatement l'installation des communautés Cortaillod en Suisse romande (GALLAY, 1975). Parmi ces dernières il convient de signaler :

1. La présence de céréales cultivées antérieures à 3200 BC, date d'apparition du Cortaillod, à Sion-Montorge VS (WELTEN, 1977), Baulmes VD (LEROI-GOURHAN et GIRARD, 1971) et Corsier-Port GE (REYNAUD, communication personnelle).
2. La présence de traces d'incendies dues probablement à des défrichements dans l'étage des loess valaisans, que nous savons être antérieurs au Cortaillod, à Saint-Triphon VD et à Rarogne VS.
3. La présence d'un niveau profond à Portalban II FR daté de 4950 ± 50 BC (RAMSEYER, 1982) et associé à de la céramique.

L'intérêt de cette dernière découverte fribourgeoise est naturellement considérable mais les faits mériteraient plus ample démonstration la date paraissant bien ancienne pour du Néolithique.

1.2 Contexte local : la ville de Sion

Les découvertes de la place de la Planta s'inscrivent dans un contexte déjà riche d'observations archéologiques portant sur l'occupation pré- et protohistorique de Sion et constituent à ce titre un point de repère pour l'histoire de l'agglomération sédunoise (fig. 1).

Rappelons à ce propos les principaux travaux entrepris dans ce domaine par O.-J. Bocksberger (1961-1969) puis par le Département d'Anthropologie de l'Université de Genève (1968-1973) en nous limitant aux découvertes néolithiques (voir BOCKSBERGER, 1964, 1976 et 1978; GALLAY, 1976 et 1982; SAUTER, GALLAY et CHAIX, 1971).

Fouilles du Petit-Chasseur I

Parcelles n° 1320, 5015, 13028 sur le trajet de l'avenue du Petit-Chasseur devant l'immeuble n° 61-63. Découverte 1961, fouilles 1961-1973. Trois horizons successifs.

Horizon inférieur

Sondage profond avec niveau d'occupation ancien (civilisation?) daté de 3680 ± 110 BC (B-2468, couche 13). Un niveau complexe plus tardif comprenant des fosses silos et des tombes en ciste de type Chamblandes. Néolithique moyen, civilisation de Chassey-Cortailod-Lagozza. Cinq dates comprises entre 3180 ± 230 BC (B-863) et 2770 ± 90 BC (B-2472).

Horizon intermédiaire

Plusieurs foyers soigneusement construits. Pratiquement pas de matériel archéologique. Cinq dates comprises entre 2340 ± 80 BC (B-2474) et 2150 ± 80 (B-2473). Couche 7.

Horizon supérieur

Cet horizon est limité au Petit-Chasseur I et comprend une nécropole de 10 dolmens et cistes avec stèles anthropomorphes (MI, MII, MIII, MV, MVI, MVII, MVIII, MIX, MX, MXI). Stratigraphie complexe avec Néolithique récent, Campaniforme et Bronze ancien.

Néolithique récent (dolmen MVI) : Quatre dates comprises entre 2340 ± 120 BC (B-2479) et 2070 ± 100 (B-2480). Une date récemment obtenue à partir du matériel osseux de la couche 5B est légèrement plus ancienne : 2440 ± 100 BC (B-3059).

Néolithique final (Campaniforme)

Trois dates réparties comme suit :

1. Réutilisation du dolmen MVI : 2030 ± 70 BC (B-3062).
2. Première utilisation du dolmen MXI : 1870 ± 70 BC (B-3061) et 1840 ± 80 (B-3064).

Bronze ancien

Quatre dates vraisemblables comprises entre 1970 ± 60 BC (B-865) et 1650 ± 80 (B-2484) et cinq dates discutables comprises entre 1390 ± 60 BC (B-2597) et 970 ± 100 BC (B-2594).

Fouilles du Petit-Chasseur II

Entre l'avenue du Petit-Chasseur et la rue de Lausanne, parcelle n° 12720. Découverte 1967, fouilles 1968, 1969 et 1972. Un seul horizon néolithique (couches 13 et 14). Niveau complexe comprenant plusieurs fonds de cabane, des fosses silos et des tombes en ciste de type Chamblandes contenant des restes de nouveau-nés. Néolithique moyen, civilisation de Chassey-Cortailod-Lagozza. Quatre dates comprises entre 3550 ± 110 BC (B-2469) et 2960 ± 260 BC (B-864).

Complexe scolaire de Saint-Guérin

Plusieurs fouilles de sauvetage entre 1964 et 1972.

— *Ecole commerciale pour jeunes filles*

Parcelle n° 1257. Découverte octobre 1964. Une ciste de type Chamblandes avec un individu en position contractée. Néolithique moyen, civilisation de Chassey-Cortailod-Lagozza (= Ciste 1).

— *Angle bâtiment du foyer - salle de gymnastique*

En bordure de l'avenue du Petit-Chasseur. Découverte avril 1965. Deux fosses silos avec restes de faune domestique (bœuf, chèvre, mouton et porc) se rattachant probablement à l'horizon inférieur du Petit-Chasseur (Néolithique moyen).

— *Rue des Amandiers*

Parcelle n° 1268. Découverte entre 1964 et 1969. Une ciste de type Chamblandes. Néolithique moyen, civilisation de Chassey-Cortailod-Lagozza (= Ciste 2).

— *Bâtiment Hoirie Kolly*

Parcelle n° 12107 en bordure du chemin des Collines. Découverte novembre 1970. Deux cistes de type Chamblandes contenant l'une un adulte et un enfant (ciste 3), l'autre un enfant et un nouveau-né (ciste 4). Néolithique moyen, civilisation de Chassey-Cortailod-Lagozza.

— *Chemin des Collines*

Parcelles n° 547 et 12554 (propriété A. de Preux) au chemin des Collines. Découverte et fouille avril 1965. Alignement de menhirs. Néolithique moyen, civilisation de Chassey-Cortailod-Lagozza.

L'ensemble de ces découvertes montre que l'occupation préhistorique la plus importante correspond au Néolithique moyen rattachable au complexe Chassey-Cortailod-Lagozza, qui se situe en Valais entre 3200 et 2700 BC. C'est en effet à cette époque qu'il faut rattacher l'habitat du Petit-Chasseur, les tombes de type Chamblandes du quartier de Saint-Guérin et les menhirs du chemin des Collines. Cette occupation précède de cinq siècles la construction du premier monument de la nécropole dolménique du Petit-Chasseur (dolmen MVI).

Avant les découvertes de la Planta les seuls indices d'une occupation plus ancienne étaient fournis par la couche 13 du Petit-Chasseur I, atteinte au fond d'un sondage d'extension très limitée et dépourvue de matériel archéologique. Comme nous l'avons indiqué la datation obtenue pour ce niveau, nettement antérieur au Néolithique moyen, est 3680 ± 110 BC.

2. Historique des recherches

Les recherches de la Planta se sont déroulées dans le cadre des terrassements effectués pour la construction d'un parking souterrain. Grâce à la compréhension des autorités sédunoises et valaisannes et des responsables des travaux nous avons pu entreprendre une fouille partielle des niveaux découverts dans d'excellentes conditions.

Bien avant le début des terrassements nous pensions que la zone pouvait receler des vestiges. La surveillance des travaux devait en effet nous permettre de découvrir dès mars 1980 les traces d'un niveau archéologique situé à environ 5 m sous la surface de la place dans les alluvions de la Sionne et d'effectuer les premiers relevés stratigraphiques.

Les 2 et 3 mai 1980 une petite équipe du Département d'Anthropologie étudie sept coupes (S1 à S7) réparties en différents points du chantier et décele dans l'une d'elle (S6) la présence d'un foyer.

Six tombes du moyen âge, partiellement détruites par les travaux sont également découvertes dans la partie supérieure du terrassement du chantier, côté est, de part et d'autre de restes de maçonnerie anciens appartenant probablement à l'ancienne porte de Conthey (T1 au sud, près de S7, T2 à T6 au nord).

Les 9, 10 et 11 mai on fouille une petite surface en arrière de la coupe S6 comprenant trois foyers proches l'un de l'autre.

Lors de la séance de chantier du 16 mai, en présence de M. Félix Carruzzo, président de la ville, nous obtenons le feu vert pour explorer de façon détaillée une surface d'environ 150-200 m². Nous constatons alors que le niveau archéologique s'étend sur pratiquement toute la zone du futur parking. Les 6, 7 et 8 juin une équipe étudie la coupe bordant le secteur de terrain encore en place et réservé aux fouilles et procède à deux relevés stratigraphiques complémentaires (fig. 2) :

1. relevé d'une bande de 1 m de large sur la totalité de la hauteur de la coupe entre P19 et P20,
2. relevé général des niveaux comprenant les couches archéologiques entre P1 et P20.

L'on complète les données stratigraphiques recueillies dans le sud du chantier (S1 à S7) par quatre nouvelles coupes S7', S8, S9 et S10, sur le côté ouest de la zone excavée.

Après quelques travaux complémentaires entrepris les 17, 18 et 19 juin et les terrassements de réglages effectués au trax du 7 au 11 juillet les fouilles proprement dites peuvent commencer le 14 juillet et dureront jusqu'au 6 septembre parallèlement à la construction de la partie méridionale du parking. Riccardo Carazzetti a assuré la direction technique du chantier auquel 31 personnes, essentiellement des étudiants en préhistoire de l'Université de Genève, ont participé, totalisant 534 journées de fouilles pour une surface fouillée d'environ 270 m².

3. Données stratigraphiques

Les terrassements effectués pour l'implantation du parking n'ont rencontré que des sédiments alluviaux appartenant au cône de la Sionne. Les deux niveaux limoneux jaunes en relation avec l'occupation humaine préhistorique (couches 6 et 8-10) constituent les seuls éléments remarquables de cette stratigraphie où s'observent de nombreux chenaux d'érosion (fig. 2).

3.1 Séquence générale

Une coupe générale des terrains a été relevée entre les points P19 et P20 du chantier principal. La séquence observée est la suivante :

Couche 1

- Sol actuel de la place de la Planta. Alt. 511.80.
- Gravier. Probablement remblayage artificiel moderne. Alt. 511.80-511.50.

Couche 2

- Sédiment hétérogène (argile, graviers, mortier à la chaux et restes de muret cimenté à la chaux). Alt. 511.50-511.30.
- Empierrement reposant sur un mince niveau de mortier. Alt. 511.30-511.17.

Couche 3

- Argile et gravillons oxydés, scories de fer, restes de faune. Intercalation d'un mince niveau brun-noir. Alt. 511.17-511.00.
- Niveau de cendre et charbon de bois. Alt. 511.00-510.98.
- Niveau fortement rubéfié (coloration orange). Argile, sables oxydés, graviers. Alt. 510.98-510.85.
- Argile bleue, graviers et quelques grosses pierres. Alt. 510.85-510.65.
- Sable et argile et traces d'oxydation. Alt. 510.65-510.62. Ce niveau correspond approximativement au niveau où devrait se situer le sol des tombes observées en bordure de la rue de la Tour (T1 à T6).

EPOQUE ROMAINE / OU ÉPOQUE MÉDIÉVALE.

- Argile et graviers bleus avec zone superficielle compacte. Alt. 510.62-510.40.
- Sables et graviers. Alt. 510.40-510.25.

Couche 4

- Limon gris grossier. Alt. 510.25-510.00
(le fond des tombes T1 à T6 se situe approximativement à ce niveau).
- Limon gris très graveleux. Alt. 510.00-509.80.

Couche 5

- Gravier grossiers. Alt. 509.80-507.10.

Couche 6

- Limon beige (couche 6B). Alt. 507.10-506.80.
- Complexe des couches archéologiques 6C. Limons jaunes et couche charbonneuse. Alt. 506.80-506.60.

OCCUPATION PRÉHISTORIQUE.

Couche 7

- Gravieres avec quelques intercalations sableuses observés entre 506.60 et 505.00.

3.2 Stratigraphie des niveaux préhistoriques La série des limons 6 sur le chantier principal

La couche 6 présente 5 subdivisions : 6A, 6B, 6C1, 6C2 et 6C3. Les trois couches 6C correspondent à l'occupation préhistorique au sens strict.

La couche 6A

Limon beige-vert gravillonneux contenant des charbons de bois et des esquilles d'os et épais de 10 à 20 cm. Le sommet et la base de ce dépôt présentent des altérations de couleur orange (oxydations). Cette couche, qui est très mal conservée a été observée en coupe aux points P1-2, P10-12 et P13-15 et 17. La faible extension de ce dépôt est due à l'érosion provoquée par de nombreux chenaux d'écoulement ayant érodé les couches sous-jacentes.

La couche 6B

Limon gris contenant de nombreuses poches caillouteuses. L'épaisseur de cette couche est très variable du fait des perturbations mentionnées. Elle est stérile du point de vue archéologique mais contient quelques petits charbons de bois transportés par le ruissellement avec le reste des sédiments. Le contact avec le niveau 6C1 sous-jacent présente cinq modalités :

- contact simple,
- mince niveau intercalaire sableux,
- mince niveau sableux sur niveau argileux,
- mince niveau argileux seul,
- mince niveau de gravillon.

La couche 6C1

Limon grossier originellement de couleur grise altéré par l'occupation humaine qui lui a donné une coloration brun-noir (oxydation et carbonisation). Cette couche d'épaisseur variable (8 cm) s'étend sur la presque totalité du site. Dans les zones où elle a été érodée par l'action torrentielle on observe des affleurements des couches 6C2 ou 7.

La couche 6C2

Limon (ou Löss?) jaune orange atteignant 12 cm. L'extension spatiale irrégulière de cette couche peut avoir plusieurs causes : sédimentation irrégulière, lessivage, érosion torrentielle en relation avec les chenaux d'écoulement sus-jacents, remaniement éolien, irrégularité de la surface de la couche 7. Par endroit cette couche présente des altérations de couleur (brun-orange, noir, gris clair) en relation avec l'activité humaine (oxydation, carbonisation, calcination) ou à des percolations de la couche 6C1 (brun-noir).

La couche 6C3

La couche 6C3 est constituée par des poches de limon gris de faible épaisseur (3 cm) étroitement localisées comblant les dépressions creusées en surface de la couche 7. La couleur d'origine est souvent altérée (noir ou brun-rouge) par des phénomènes de carbonisation et d'oxydation.

De manière générale on a pu observer suivant les zones les séquences stratigraphiques suivantes :

- Couches 6B - 6C1 - 6C2 - 6C3 - 7
- 6B - 6C1 - 6C2 - 7
- 6B - 6C1 - 6C3 - 7
- 6B - 6C2 - 6C3 - 7
- 6B - 6C1 - 7
- 6B - 6C2 - 7

La couche 6C est la seule couche qui a été fouillée en totalité. Cette dernière permet de définir le Néolithique ancien de Sion-Planta.

3.3 Les niveaux archéologiques inférieurs des couches 8 et 10

Au moins deux autres niveaux archéologiques existent sous le principal niveau étudié. Ces deux niveaux ont notamment été observés en stratigraphie entre les points P2 et P10 de la coupe principale où existent plusieurs intercalations limoneuses. La séquence observée au point P8 se présente comme suit :

- Couches 6. Épaisses et bien marquées (50 cm).
- Couche 7. Gravier alluvionnaire (60 cm).
- Couche 8. 8a. Petit niveau d'argile jaune-gris sans charbons de bois.
8b. Limon gris sableux avec charbons de bois.
8c. Lit d'argile jaune avec charbons et traces de rubéfaction.

L'ensemble des trois niveaux est épais de 20 cm. Une petite fosse à remplissage gravillonneux présentant à la base un niveau rubéfié et de gros charbons de bois se rattache à cet ensemble.

- Couche 9. Sable et gravier alluvionnaire gris jaune sans charbons (10 cm).
- Couche 10. Limon sableux gris avec traces de rubéfaction.
Mince niveau intercalaire d'argile jaune rubéfié à sa base avec charbons de bois (15 à 30 cm). Cette couche est recoupée par la fosse de la couche 8.
- Couche 11. Gravier alluvionnaire visible sur 1.50 m.

Il est difficile de suivre ces niveaux sur de grandes distances car il s'agit d'inclusions limoneuses lenticulaires de faible extension. Les corrélations à longue distance restent donc incertaines. D'autres lentilles du même type sont présentes sur la totalité de la hauteur des coupes dégagées par les terrassements.

3.4 *La série des limons 6* *dans la partie méridionale de la zone excavée*

Les limons 6 et les traces d'occupation humaine se retrouvent sur toute la surface excavée. Les corrélations de détail à l'intérieur des limons 6 restent par contre délicates. Sept coupes (S1, S2, S3, S7, S8, S9 et S10) permettent de se faire une idée des variations latérales de faciès. D'une manière générale on y observe deux niveaux limoneux plus ou moins complexes séparés par une couche d'alluvions.

Sur l'ensemble des coupes les traces d'occupation humaine occupent toujours la base des limons inférieurs. Cette observation nous incite à corrélérer ce niveau avec l'occupation principale observée dans la zone fouillée. Nous proposons donc d'assimiler les limons supérieurs à la couche 6A du chantier principal et les limons inférieurs aux couches 6B et 6C1 à 6C3.

4. Matériel archéologique

L'ensemble du matériel archéologique provient de la couche 6C. Si les vestiges de faune sont relativement nombreux, les vestiges manufacturés restent exceptionnellement peu abondants.

4.1 *Objets manufacturés*

L'industrie lithique taillée (fig. 3) est le matériel le mieux représenté et comprend à la fois des objets de silex et du cristal de roche. Le pourcentage de cristal de roche est légèrement inférieur aux valeurs obtenues pour les ensembles du Néolithique moyen valaisan :

	<i>Cristal de roche</i>	<i>Silex</i>
Sion-Planta (Néolithique ancien)	63,6 %	36,4 %
Sion Petit-Chasseur II (Néolithique moyen)	87,8 %	12,2 %
Saint-Léonard (Néolithique moyen)	87,0 %	13,0 %

L'industrie de silex est essentiellement lamellaire. Outre 12 petits éclats divers de silex gris ou beige nous retiendrons les éléments suivants :

- Fragment de nucleus à lamelles (E 11/10, 6C1). Silex beige (fig. 3,6).
- Lamelle non retouchée (L 25/9, structure 7C, 6C2). Silex gris, 36, 14, 5 mm (fig. 3,1).
- Lamelle non retouchée (E 13/1, 6C1). Silex beige. 27, 12, 3 mm (fig. 3,2).
- Lamelle non retouchée (D 17/3, 6C1). Silex beige. 24, 14, 2 mm (fig. 3,4).
- Lamelle non retouchée (E 11, 6C1). Silex beige. 22, 13, 3 mm (fig. 3,3).
- Lamelle non retouchée (D 13/1, 6C1). Silex beige partiellement cacholonné. 15, 8, 2 mm (fig. 3,5).
- Lame cassée à troncature transverse irrégulière (E 13/3, 6C1). Silex beige et blanc. 24, 21, 7 mm (fig. 3,7).
- Lamelle à double troncature transverse (H 26/1, 6C1). Silex beige. 20, 13, 4 mm (fig. 3,8).
- Lamelle. Bord gauche avec fine retouche inverse et encoche présentant le même type de retouche. (O 21/10, 6C1) 34, 17, 5 mm (fig. 3,9).

L'industrie sur cristal de roche présente par contre un débitage en éclats beaucoup plus irrégulier bien que le débitage lamellaire ne soit pas inexistant. Outre 32 éclats divers nous retiendrons les éléments suivants :

- Fragment de nucleus à lamelles (D 18/2, 6C1). Quartz hyalin 36, 14, 8 mm (fig. 3,13).
- Lamelle non retouchée (hors stratigraphie). Quartz hyalin 17, 7, 2 mm (fig. 3,12).
- Burin d'angle sur cassure transversale (H 17/5, 6C1). Quartz hyalin 31, 18, 6 mm (fig. 3,11).
- Lame à double troncature (K 25/2, 6C1). Quartz hyalin. 27, 32, 4 mm (fig. 3,10).

D'une manière générale cet ensemble présente donc peu de traits caractéristiques. Il convient pourtant de souligner que les trois seules pièces réellement façonnées sont des troncatures transverses.

Une hache polie en pierre verte (N 14, structure 21, 6C2 fig. 4), un éclat poli de même roche (F 16/1, 6C1) et deux fragments de meule (O 24, structure 13, 6C2 et hors stratigraphie) complètent ce matériel. La céramique (une trentaine de tessons) forme un tout homogène. La pâte est grossière, très différente des pâtes du Néolithique moyen, avec dégraissant grossier. La cuisson est médiocre, les surfaces extérieures sont souvent de couleur claire sous l'effet de l'oxydation alors que les surfaces internes sont noires (réduction).

Trois fragments trouvés dans la couche 6C1 présentent des formes interprétables (fig. 5) :

1. Bord simple à lèvre légèrement aplatie (O 20/3).
2. Une anse rubanée fixée à la panse par tenons (D 12/5; G 10/9; H 10/7 et H 12/5).
3. Un fond plat de faible diamètre se raccordant à une panse très fortement bombée (E 9/8).

Aucun tesson ne porte de décor.

On mentionnera enfin un ornement perforé (H 16/18, 6C2) en coquille de lamellibranche marin du genre *Glycymeris* (fig. 4).

4.2 Faune

Le matériel osseux provient soit de la surface de la couche 6C1 dans la zone de rejet périphérique au sud-ouest du chantier, soit du remplissage des structures telles que foyers, trous de poteaux et fosses rattachables aux diverses subdivisions de la couche 6C.

On a dénombré 1356 vestiges osseux dont 778 ont pu être déterminés, soit le 57,4 %. Le reste du matériel est constitué de petits fragments dont l'attribution spécifique est impossible. 7 % des vestiges présentent des traces de carbonisation et de nombreux fragments présentent des incisions dues au dépeçage. Un certain nombre de pièces ont été rongées par des carnivores.

Plusieurs faits sont à signaler :

- Comme c'est le cas pour les autres sites du Valais central (Rarogne, Saint-Léonard, Sion - Petit-Chasseur) les espèces domestiques l'emportent largement avec 97,7 % du total.
- Les restes de *caprinés* représentent le 50,9 % de la faune totale. Une diaphyse de radius droit atteste la présence de la chèvre (*Capra hircus* L.). Les autres os appartiennent soit au mouton (*Ovis aries* L.) soit à la chèvre.

SION - PLANTA (couche 6C)					HB	SL	PCII	BI	BII	MXI
Espèces	N	% total	% dom.	NMI	% total	% total	% total	% total	% total	% total
					N = 137	N = 3113	N = 241	N = 335	N = 57	N = 679
Caprinés	396	50,9	52,1	13	63,5	62,5	73,9	51,3	28,1	56,1
Bœuf (<i>Bos taurus</i>)	318	40,9	41,8	5	24,1	23,7	17,4	26,3	43,8	28,2
Porc (<i>Sus domesticus</i>)	42	5,4	5,5	1	7,3	8,6	5,8	8,6	17,5	11,5
Chien (<i>Canis familiaris</i>)	4	0,5	0,5	1	3,6	0,9	—	—	—	2,5
	760	97,7			98,5	95,7	97,1	86,2	89,4	97,6
Cerf (<i>Cervus elaphus</i>)	14	1,8		2	—	1,0	1,2	9,2	8,8	—
Sanglier (<i>Sus scrofa</i>)	1	0,1		1	—	0,2	—	0,9	—	—
Ours brun (<i>Ursus arctos</i>)	2	0,3		1	—	0,2	—	0,6	1,7	—
Loup (<i>Canis lupus</i>)	1	0,1		1	—	—	—	—	—	—
Autres espèces sauvages	—	—		—	1,5	2,9	1,7	3,0	—	2,4
	18	2,3			1,5	4,3	2,9	13,8	10,5	2,4
	778									

Tableau 1. — Faune de la couche 6C de Sion-Planta comparée à d'autres ensembles valaisans. Néolithique moyen: HB, Rarogne-Heidnisch Bühl; SL, Saint-Léonard; PCII, Sion-Petit-Chasseur II; BI, Collombey-Barmaz I; BII, Collombey-Barmaz II. Bronze ancien: MXI, Sion-Petit-Chasseur I, dolmen MXI. Chiffres comparatifs d'après CHAIX, 1976.

— Avec 318 restes osseux le bœuf est la deuxième espèce du site et représente 40,9 % du total. Cette espèce est à première vue mieux attestée que dans les sites plus tardifs, mais ce chiffre reste inférieur au pourcentage des caprinés.

NMI	Sion-Planta	HB	SL	PCII	BI	BII	MXI
Caprinés	13 72,2%	4 80%	45 76,3%	16 84,2%	8 72,7%	3 50%	12 66,7%
Bovidés	5 27,8%	1 20%	14 23,7%	3 15,8%	3 27,3%	3 50%	6 33,3%
Total	18	5	59	19	11	6	18

Tableau 2. — Equilibre caprinés/bovidés dans divers sites valaisans.

Chiffres (d'après CHAIX, 1976) basés sur le calcul des NMI.

Le tableau 2 donne une idée de l'équilibre caprinés-bovidés dans les divers sites valaisans choisis comme comparaisons, valeurs fondées sur les NMI. L'écart entre Sion-Planta et les sites du Néolithique moyen et du Bronze ancien n'y apparaît pas clairement. Notons que certains individus présentent apparemment une assez forte taille mais restent dans la marge de variation du *Bos taurus* L., exception faite de deux os se situant dans la marge de variation de l'auroch (*Bos primigenius* Boj.).

- Le porc domestique est représenté par un individu femelle de moins de 18 mois.
- Le chien n'est représenté que par des vestiges dentaires : une demi-mandibule droite, une canine isolée et quelques fragments dentaires.
- Le cerf (*Cervus elaphus* L.) est représenté par au moins deux individus dont un adulte et un jeune.
- Le sanglier (*Sus scrofa* L.) est représenté par un distum d'humérus gauche, l'ours brun (*Ursus arctos* L.) par un métacarpien III droit et un os crochu droit, le loup (*Canis lupus* L.) par un métacarpien V.

En conclusion le spectre dégagé ne paraît guère s'écarter du stéréotype valaisan connu à ce jour. Chez les caprinés et le bœuf toutes les parties du squelette sont représentées. L'ensemble est donc probablement en relation avec une activité domestique banale et témoigne d'un aspect des pratiques culinaires de l'époque.

4.3 Matériel des couches historiques

Nous avons récupéré en cours de terrassement deux vestiges se rattachant aux couches superficielles de la stratigraphie. Il s'agit d'un tesson de céramique sigillée à décor oculé du 2^e s. ap. J.-C. et une monnaie de Caligula (37-41 ap. J.-C.) portant l'inscription suivante :

Avers : C CAESAR AVG GERMANICVS
 PON MTR POT
 Revers : VESTA

5. Structures spatiales

5.1 Structures évidentes

La couche 6C est caractérisée par l'exceptionnelle abondance des structures de combustion (fig. 6), situation rare dans les habitats préhistoriques fouillés en Valais si l'on écarte la couche 7 du Petit-Chasseur 1.

Classement des structures

1. *Les foyers*

Foyers à plat. Les foyers à plat correspondent à des zones de combustion sans aménagements spéciaux. Les restes de combustion, cendres et charbons peuvent être associés ou non à des pierres. Ce type de foyer est rare dans les habitats préhistoriques valaisans.

Foyer en cuvette. Le feu a été allumé dans une cuvette creusée intentionnellement. La couche de cendre peut être recouverte ou non de pierres. Lorsqu'elles sont présentes, ces dernières sont régulièrement disposées *sur* la couche cendreuse en un dispositif dont la fréquence prouve le caractère intentionnel. Le foyer avec pierres 4 présente en outre deux amas de pierres diamétralement opposés qui pourraient avoir calé deux petits piquets verticaux.

Les foyers en cuvette avec pierres sont très caractéristiques de la couche 7 du Petit-Chasseur I (Néolithique récent) qui, du point de vue nature et disposition des structures, présente de nombreuses affinités avec le niveau préhistorique de la Planta.

Foyers en disque. Nous utiliserons ce terme pour désigner un type de foyer très particulier dont nous ignorons à ce jour, et sa destination, et son fonctionnement. Il s'agit d'un agencement très régulier de petites dalles de pierres plates, de forme circulaire et de faible diamètre reposant parfois sur un mince niveau de charbon de bois résultant d'une combustion sur place (sol rubéfié). Ce type de foyer n'est pas inconnu en Valais, nous en avons fouillé plusieurs exemplaires dans la couche 13 du Petit-Chasseur II (Néolithique moyen).

2. *Les fosses*

Les fosses de la Planta sont pratiquement toujours des fosses peu profondes (10-30 cm) très différentes de fosses silos du Néolithique moyen valaisan (horizon inférieur du Petit-Chasseur, Saint-Léonard, Rarogne). Leur remplissage contient parfois des pierres et des restes de combustion résultant de la vidange de foyers. Les fonds ne présentent pas de traces de rubéfaction. Ce type de structure n'a jamais été observé dans les niveaux préhistoriques du Valais. La fosse 7A, très étroite et profonde, s'écarte des modèles précédents.

<i>N° et localisation</i>	<i>Type</i>	<i>En surface de (sauf *)</i>
St. 1 (G-H/32)	Foyer en disque	6C2
St. 2 (I/32)	Foyer en cuvette avec pierres	6C2
St. 3A (I-J/31)	Foyer en cuvette avec pierres	6C3 puis 6C2
St. 3B (I-J/31)	Trou de poteau	6C3*
St. 4A (K-L/29-30)	Foyer en cuvette avec pierres	6C2
St. 4B (K-L/29-30)	Foyer à plat sans pierres	6C2*
St. 4C (K-L/29-30)	Trou de poteau	6C3
St. 5 (H-I/27)	Trou de poteau	6C1
St. 6A (K-L/27-28)	Fosse peu profonde sans pierres	6C2
St. 6B (L/28)	Fosse peu profonde sans pierres	6C2
St. 7A (K-L/24-25)	Fosse étroite	6C3*
St. 7B (K-L/24-25)	Foyer en disque	6C2
St. 7C (K-L/24-25)	Fosse peu profonde sans pierres	6C2
St. 8 (M/27)	Trou de poteau	6C2
St. 9 (N/25-26)	Foyer à plat avec pierres	6C2
St. 10 (N-O/24-25)	Foyer à plat avec pierres	6C2
St. 11 (N/24)	Foyer en disque	6C2
St. 12 (O/24)	Foyer en disque	6C2
St. 13 (O/24)	Foyer en disque	6C2
St. 14 (N-O/23)	Fosse peu profonde avec pierres	6C2
St. 15 (O/22-23)	Fosse peu profonde avec pierres	6C2
St. 16 (N-O/20-22)	Empierrement	6C1/6C2
St. 17 (L/23-24)	Trou de poteau	6C1*
St. 18 (L/23)	Trou de poteau	6C2
St. 19A (Q/18)	Trou de poteau	6C3
St. 19 B (Q/18)	Trou de poteau	6C3
St. 20A (N/19)	Trou de poteau	6C1
St. 20B (N/19)	Trou de poteau	6C1
St. 21 (M-N/13-14)	Trou de poteau	6C2
St. 22 (L/14)	Foyer en cuvette avec pierres	6C1
St. 23 (K-L/16-17)	Foyer en cuvette avec pierres	6C2
St. 24A (K/19)	Trou de poteau	6C1
St. 24B (K/19)	Trou de poteau	6C1
St. 25 (J/18-19)	Foyer en cuvette avec pierres	6C3*
St. 26 (H/26)	Trou de poteau	6C2
St. 27 (G/13)	Trou de poteau	6C1*/6C2
St. 28 (G/19)	Trou de poteau	6C2
St. 29 (G/9)	Trou de poteau	6C2
St. 30 (F/9)	Trou de poteau	6C1/6C1*/6C2
St. 31 (F/12)	Trou de poteau	6C1/6C1*/6C2
St. 32 (F/19)	Foyer à plat sans pierres	6C2
St. 33 (E/13)	Trou de poteau	6C1*/6C2
St. 34 (G/8)	Foyer en cuvette sans pierres	6C2

Tableau 3. — Sion-Planta, couche 6C. Liste des structures dégagées. Le numéro de la couche correspond à la surface sur laquelle est établie la structure ou à partir de laquelle elle a été creusée. L'astérisque indique des structures établies dans l'épaisseur de la couche.

3. *Les trous de poteaux*

Les trous de poteaux de la Planta (fig. 9) sont toujours de petits diamètres et présentent rarement des pierres de calage. Ils sont certainement en relation avec des structures très légères. Aucun plan cohérent d'organisation n'est décelable.

4. *Empierrement*

La structure 16 constituée par un empierrement vaguement quadrangulaire reste unique. Nous ne connaissons pas de structures équivalentes en Valais.

Insertion stratigraphique des structures

Toutes les structures fouillées se rattachent aux subdivisions de la couche 6C. On trouvera dans le tableau 3 la liste de ces dernières ainsi que leur insertion stratigraphique.

La plupart des structures se rattachent à des sols bien individualisés, d'autres, plus rares, sont situées à l'intérieur même des unités stratigraphiques (indication de couche avec astérisque). L'occupation humaine la plus dense est incontestablement celle qui est liée au sol 6C2. L'intervalle de temps séparant les diverses phases 6C1, 6C2 et 6C3 n'est certainement pas très important. Moins d'une année a certainement dû s'écouler entre l'implantation des premiers foyers sur la surface de la couche 7 et l'inondation qui a tout recouvert (couche 6B). La fraîcheur remarquable des vestiges (structures et objets) parle également en faveur d'une occupation relativement brève.

5.2 *Structures latentes et organisation spatiale générale*

L'ensemble de la zone fouillée se divise en trois zones (fig. 10) :

La zone 1 (G-P/20-23) présente une forte concentration de foyers limitée par une zone de fosses périphériques. Le centre de cette zone semble se situer dans la région malheureusement détruite par les terrassements (rampe d'accès au chantier). L'empierrement 16 est situé à la limite méridionale de cette concentration.

La zone 2 (J-Q/6-19) est une zone pauvre en structures présentant un sol 6C2 à surface très régulière. On y observe trois foyers peu caractéristiques (st. 22, 23 et 25).

La zone 3 (D-I/4-9) est une zone également pauvre en structures avec un sol irrégulier présentant un seul foyer peu caractéristique (st. 34).

Les trous de poteaux se répartissent de façon équilibrée entre les trois zones sans présenter de disposition interprétable: 7 en zone 1, 7 en zone 2 et 6 en zone 3.

Dans la *zone 1* le matériel archéologique est peu abondant et se limite à quelques os et à des éclats de cristal de roche. La zone de l'empierrement comprend des éclats de cristal de roche et de silex et de la céramique.

Une large bande orientée nord-sud et englobant la *zone 2* sépare la zone 1 riche en structures de la zone 3. Le matériel archéologique y est très rare, les os animaux quasi inexistants.

Au sud-ouest la *zone 3* constitue une zone de rejet périphérique très riche en matériel, faune surtout, mais aussi tessons, éclats de silex et de cristal de roche.

6. Datations absolues

Six datations des niveaux préhistoriques de la Planta ont été effectuées au Centre de recherches géodynamiques de Thonon (dates CRG). Les résultats obtenus ont été confirmés par une date du laboratoire C14 de l'Institut de physique de Berne (date B). Ces dernières se répartissent comme suit :

horizon supérieur, couche 6B : CRG 277,

horizon moyen, couches 6C2 et 6C3 : CRG 278, CRG 279, B 4008,

horizon inférieur, couche 8 : CRG 271, CRG 280.

Une dernière date (CRG 276) effectuée sur les charbons de trois foyers isolés fouillés au début des travaux pourrait se rattacher à l'horizon inférieur. L'ensemble des résultats obtenus a été discuté dans un précédent article (GALLAY, OLIVE et CARAZZETTI, 1983).

CRG 280 : 6500 ± 80 BP ($\delta^{13}C - 24,8$) soit 4550 ± 80 BC

Charbons de bois non associés à une structure. Chantier principal, carré E/24, couche 8, alt. 506,50 à 506,65.

CRG 276 : 6400 ± 120 BP ($\delta^{13}C - 28,6$) soit 4450 ± 120 BC

Charbons de bois associés à trois foyers contigus. Partie méridionale du chantier de la Planta près de la stratigraphie S6. Insertion stratigraphique inconnue, alt. 506,81 (base des foyers).

La valeur de la datation, très proche de CRG 271 et 280 permet d'envisager le rattachement de ces trois foyers au niveau 8 du chantier principal. On notera pourtant que l'altitude des structures est relativement élevée et cadre mieux avec les données de la couche 6C (fig. 2).

CRG 271 : 6400 ± 140 BP ($\delta^{13}C - 22,9$) soit 4450 ± 140 BC

Charbons de bois tapissant le fond d'une petite fosse. Chantier principal, matériel récolté en stratigraphie au point P8 de la coupe principale, carré P/24. Couche 8c, alt. 506,45.

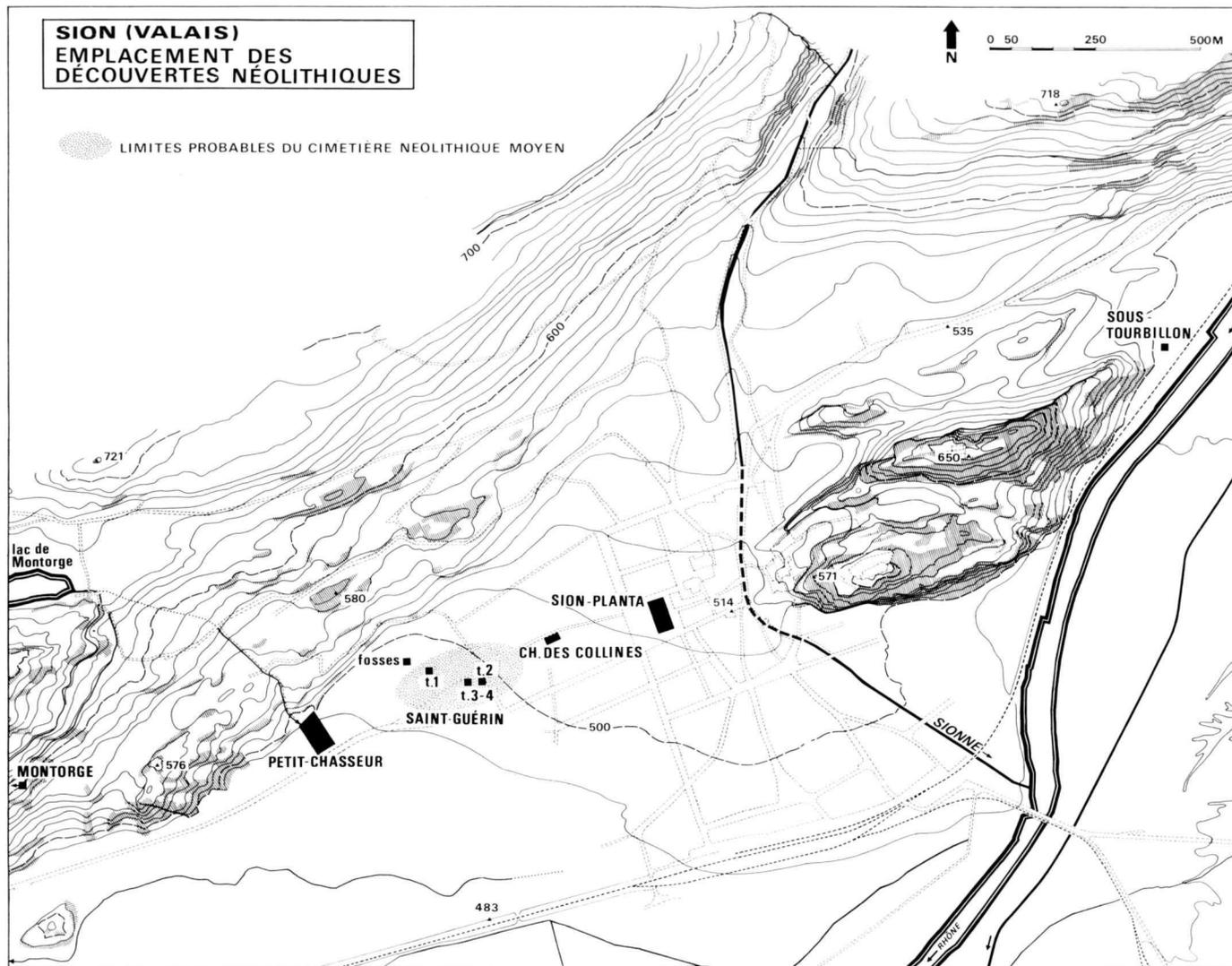


Fig. 1. — Topographie de la région séduinoise (cône d'alluvion de la Sionne) et emplacement des principales découvertes rattachables au Néolithique.
Cadre urbain de référence d'après le plan de Sion, 1943. Dessin Y. Reymond.

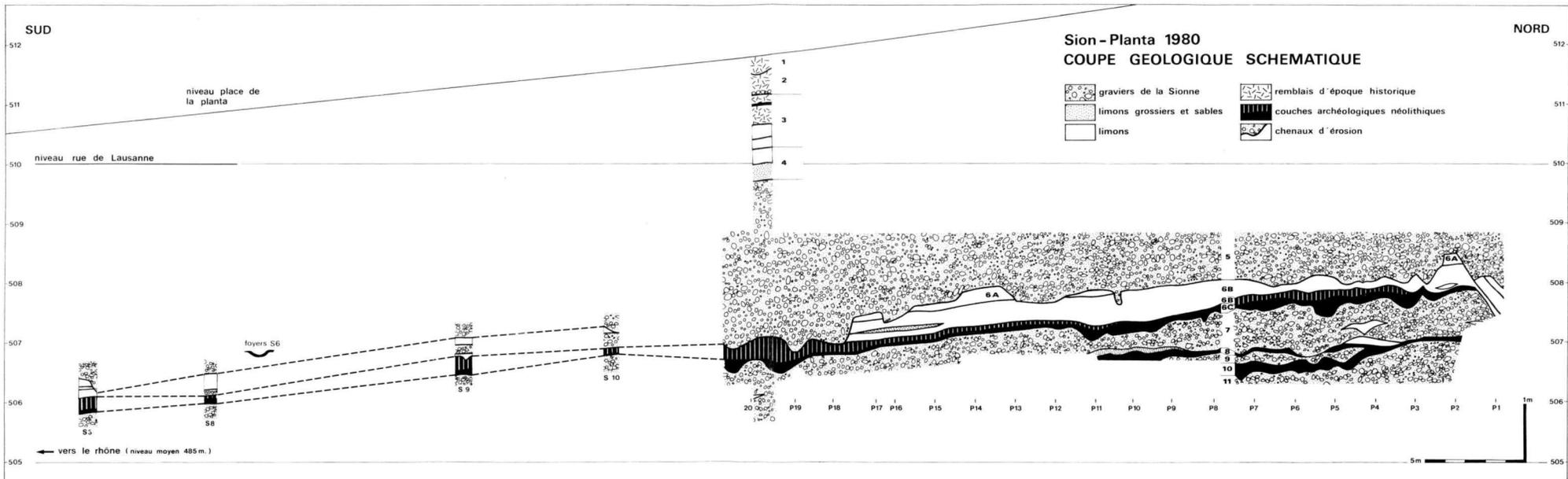


Fig. 2. — Sion-Planta. Stratigraphie générale schématique.
 Numérotation des couches 6A et 6B rectifiées par rapport à GALLAY, OLIVE, CARAZZETTI, 1983.
 Dessin S. Aeschlimann.

CRG 279: 6200 ± 100 BP ($\delta^{13}C$ - 24,4) soit 4250 ± 100 BC

Charbons de bois, structure 34. Chantier principal, carré G/8, couche 6C2, alt. 506,80.

B 4008: 5980 ± 30 BP soit 4030 ± 30 BC

Charbons de bois, structure 2. Chantier principal, carré I/32, couche 6C2, alt. 507,75.

Le foyer 2 paraît stratigraphiquement plus tardif que le foyer 34 (CRG 279). Datation calibrée 5140 - 4800 BC*.

CRG 278: 5900 ± 80 BP ($\delta^{13}C$ - 22,6) soit 3950 ± 80 BC

Charbons de bois, structure 3A. Chantier principal, carré I-J/31, couche 6C2, alt. 507,55. La datation porte sur la seconde utilisation du foyer rattachable à 6C2 et non sur la période de creusement rattachable à 6C3. Cette utilisation est stratigraphiquement légèrement plus tardive que celle du foyer 34 (CRG 279). Datation calibrée 5140 - 4770 BC*.

CRG 277: 5400 ± 130 BP ($\delta^{13}C$ - 25,5) soit 3450 ± 130 BC

Charbons de bois dispersés non associés à une structure. Chantier principal, couche 6B (limon supérieur). La datation fournit essentiellement un terminus ante quem pour la formation de la couche 6C. La couche 6B correspond en effet au niveau d'abandon du site. Datation calibrée 4500 - 4090 BC*.

L'ensemble de ces dates est d'une remarquable cohérence. La progression des dates suit l'ordre stratigraphique. La datation effectuée à Berne confirme strictement les deux dates effectuées à Thonon pour la couche 6C2 (CRG 278 et 279).

Une dernière date a été effectuée sur des charbons situés dans le niveau en relation avec l'une des tombes historiques trouvée dans la partie supérieure de la stratigraphie :

CRG 270: 820 ± 70 BP ($\delta^{13}C$ - 24,8) soit 1130 ± 70 AD

Charbons de bois dispersés dans la couche de creusement de la tombe 2. La datation calibrée 1070 - 1220 AD* permet de situer cette tombe au XI^e siècle ou au début du XII^e siècle de notre ère, à une époque probablement antérieure à l'édification du rempart de la ville.

7. Interprétation générale

Nous tenterons pour terminer d'évaluer la signification de la découverte de la Planta sur le plan historique et sur le plan fonctionnel.

7.1 Datation, affinités culturelles et signification historique

Nous avons regroupé dans le tableau 4 les principaux ensembles culturels préhistoriques de la ville de Sion en leur fixant des limites chronologiques sur la base des dates C14 disponibles (GALLAY, OLIVE, CARAZZETTI, 1983). Les dates les plus anciennes connues à ce jour sont fournies par *la couche 8* de Sion-Planta ; elles permettent d'identifier une première occupation humaine de la zone sédunoise

<i>Ensembles stratigraphiques</i>	<i>Dates ¹⁴C BP</i>	<i>Dates ¹⁴C BC</i>	<i>Dates calibrées Ecart min. BC*</i>	<i>Dates calibrées Ecart max. BC*</i>
1. Néolithique ancien				
Sion-Planta, C.8	6650-6250	4700-4300	— ~5450?	— ~5150?
Sion-Planta, C.6C Sion-PCI, C. 15 et 17 } }	6250-5750	4300-3800	~5150?-4760	~5450?-4570
Sion-Planta, C.6B Sion-PCI, C.13 } }	5750-5350	3800-3400	4570-4370	4760-4290
2. Néolithique moyen				
Sion-PCII, C.14	5150-4850	3200-2900	3940-3780	4070-3640
Sion-PCII, C.13	4850-4650	2900-2700	3640-3490	3780-3490
3. Néolithique récent				
Sion-PCI, C.7	4400-4200	2450-2250	3180-2900	3290-2900
Sion-PCI, Dolmen MVI	4150-4000	2200-2050	2820-2670	2890-2560
4. Néolithique final				
Sion-PCI, Dolmens et cistes campaniformes } }	4000-3750	2050-1800	2560-2350	2670-2220
5. Bronze ancien				
Sion-PCI, C.5A	3750-3650	1800-1700	2320-2220	2350-2110
Sion-PCI, C.4	3650-3450	1700-1500	2110-1920	2320-1750

Tableau 4. — Dates retenues pour les principales unités stratigraphiques identifiées dans la zone de la ville de Sion (calibration d'après SUESS, 1979).

entre 4700 et 4300 BC. Nous nous situons ici en dehors de possibilités de calibration offertes par la courbe de la Jolla (Suess, 1979). Si l'on prolonge pourtant la courbe obtenue sur quelques siècles il est possible de retenir l'ordre de grandeur de 5500 BC* pour ce premier niveau que nous n'avons pu identifier qu'en stratigraphie et qui n'a pas livré de matériel archéologique. Nous admettons jusqu'à preuve du contraire le rattachement de ce niveau au Néolithique. Les informations concernant la *couche 6C* du même site sont plus riches. La diagnose néolithique ne fait aucun doute (céramique, pierre polie, meules, élevage) pour ce niveau principal qui se situe entre 4300 et 3800 BC soit entre 5450 (?) - 4570 BC* (maximum) ou entre 5150 (?) - 4760 BC* (minimum).

Les couches 15 et 17 du Petit-Chasseur I, isolées sur seulement quelques mètres carrés, sous la couche 13, pourraient se rattacher à ce même horizon.

La période qui suit reste par contre mal connue et correspond à la *couche 6B* de la Planta et à la *couche 13* du Petit-Chasseur I. L'occupation humaine de la zone sédunoise est attestée mais nous ignorons quelle est la civilisation caractéristique de cette période qui se situe entre 3800 et 3400 BC soit entre 4760 - 4290 BC* (maximum) ou entre 4570 - 4370 BC* (minimum).

Nous laisserons de côté ici les périodes plus récentes qui ne concernent pas directement notre sujet.

Si l'on compare ces données avec la situation existant en Italie pour la même période (tableau 5) on voit que l'ensemble de la Planta défini par la couche 6C située vers 5000 BC* est contemporain :

1. du Néolithique ancien tardif de la plaine du Pô;
2. des premiers développements des vases à Bouches Carrées de Ligurie.

Nous pensons que la couche 6C de Sion-Planta présente certaines affinités avec le premier ensemble, dont on saisit l'implantation sur la frange méridionale des Alpes à cette époque.

Les auteurs italiens ont en effet découvert ces dernières années plusieurs foyers de néolithisation sur la frange méridionale des Alpes et dans l'est de la plaine du Pô que l'on peut regrouper sous le terme de Néolithique ancien tardif, par opposition aux toutes premières zones de Néolithisation exclusivement limitées à la côte ligure et à l'Adriatique (BARKER, 1976 et 1977; BAGOLINI, BALISTA et BIAGI, 1977; BAGOLINI et BIAGI, 1972-74, 1976, 1977 et 1980; BAGOLINI et von ELES, 1978; BAGOLINI et GHIROTTI, 1980; BIAGI et PERINI, 1979; BIAGI, 1980).

Les groupes de Vhò, Gaban, Fagnigola et, dans une moindre mesure Fiorano, appartiennent à cet ensemble et semblent résulter de l'acculturation des groupes mésolithiques locaux sous l'influence du Néolithique ancien adriatique. Leur économie est encore partiellement une économie de chasseurs. Le matériel de Sion reste trop pauvre pour tenter une comparaison plus précise. Mais en l'état actuel des connaissances cet axe de recherche nous paraît être le seul possible pour expliquer la céramique à fond plat et les lames à troncature du niveau 6C. Cette relation soulève pourtant deux difficultés :

1. les groupes italiens pris en considération sont très orientaux et l'on soupçonne actuellement que la néolithisation de la partie occidentale du bassin du Pô découle plus de l'influence ligure que de l'influence adriatique;

2. le haut pourcentage d'espèces domestiques de Sion-Planta cadre mal avec les économies encore partiellement prédatrices du Néolithique ancien tardif.

Nous pensons pourtant qu'il n'est pas possible de proposer une solution alternative au problème de l'origine du Néolithique de Sion-Planta. Aucun site néolithique n'est attesté à ce jour de façon certaine sur le Plateau suisse aux environs des 5000 BC*.

Les ensembles néolithiques plus septentrionaux rattachables à la sphère de néolithisation de l'Europe centrale, caractérisés par des céramiques à fond rond, cadrent mal avec ce que l'on connaît du Valais pour cette époque. Ces derniers correspondent :

1. en Franche-Comté à l'articulation entre le Néolithique ancien de Gonvillars (4300 ± 300 BC à Gonvillars, 4000 ± 140 BC à Gondenans Montby) et le Roessen (3430 ± 250 BC à Gonvillars et 3540 ± 140 BC à Gondenans Montby) (PÉTREQUIN, 1970 et 1972; GALLAY, 1972; DELIBRIAS, EVIN et THOMMERET, 1982);
2. dans le Sud-Ouest de l'Allemagne à l'articulation entre le Rubané et le Roessen (3940 ± 75 BC et 3870 ± 120 BC à Deiringsen Ruploh et 3990 ± 200 BC à Inden (NEUSTUPNY, 1968; PAPE, 1979).

En conclusion Sion-Planta est, jusqu'à nouvel avis, le site néolithique le plus ancien de Suisse et témoigne d'une pénétration extrêmement précoce du massif alpin par les populations agricoles méditerranéennes.

<i>Ensembles culturels</i>	<i>Dates ¹⁴C BP</i>	<i>Dates ¹⁴C BC</i>	<i>Dates calibrées Ecart min. BC*</i>	<i>Dates calibrées Ecart max. BC*</i>
Céramique imprimée de Ligurie	6650-6150	4700-4200	— ~5000?	— ~5350?
Vase à Bouches Carrées de Ligurie	6150-5350	4200-3400	~5000?-4370	~5350?-4290
Céramique imprimée adriatique	6650-6150	4700-4200	— ~5000?	— ~5350?
Néolithique ancien tardif	6150-5850	4200-3900	~5000?-4780	~5350?-4780
Vases à Bouches Carrées (phase ancienne)	5850-5550	3900-3600	4780-4520	4780-4410
Vases à Bouches Carrées (phase moyenne)	5550-5350	3600-3400	4410-4370	4520-4290
Vases à Bouches Carrées (phase récente)	5350-5050	3400-3100	4290-3920	4370-3900
La Lagozza	5050-4550	3100-2600	3900-3420	3920-3350
Enéolithique	4550-4150	2600-2200	3350-2890	3420-2820
Campaniforme	4150-3750	2200-1800	2820-2350	2890-2220
Polada	3750-3300	1800-1350	2220-1670	2350-1620

Tableau 5. — Néolithique et Bronze ancien de l'Italie septentrionale. Limites chronologiques retenues pour les principaux ensembles culturels (calibration d'après SUESS, 1979).

7.2 Signification fonctionnelle de l'occupation

L'étude des structures du niveau 6C n'est pas à ce jour achevée. Nous pouvons néanmoins proposer un bilan provisoire et tenter une première interprétation fonctionnelle de cette phase d'occupation.

L'éventail du matériel archéologique et notamment la composition de la faune parlent en faveur d'un site d'habitat banal sans spécialisation précise et nous devons abandonner l'idée, émise en cours de fouille d'une zone d'activité spécialisée en relation avec des activités bouchères liées à une seule espèce animale. Les structures évidentes présentent pourtant des particularités marquées : forte concentration de structures de combustion variées, absence de silos, absence de trous de poteaux de gros diamètres en relation avec des habitations permanentes à forte charpente.

Ces particularités confèrent à cet ensemble une forte originalité qui le démarque nettement des sites d'habitat du Néolithique moyen valaisan (Sion-Petit-Chasseur II, Rarogne, Saint-Léonard, Sembrancher) et font penser au niveau 7 du Petit-Chasseur I (Néolithique récent). Ce niveau présente en effet une forte concentration de gros foyers en cuvettes garnis de pierres.

L'empierrement 16 n'est pas sans analogie avec des structures du même type décrites dans divers gisements du Néolithique méditerranéen par exemple à la Bertaude (Le Grès d'Orange, Vaucluse, Chasséen. PHILLIPS et COURTIN, 1981, fig. 6) ou à la Baume de Ronze (Ardèche, BEECHING et MOULIN, 1981, pl. 1), dont la fonction reste inconnue.

Deux interprétations de ces particularités sont dès lors possibles :

1. il s'agit de vestiges d'une ou de plusieurs occupations de faible durée non associées à des structures bâties (haltes journalières) ;
2. il s'agit d'un campement temporaire comportant des constructions peu importantes, abris de branchage, cabanes légères, tentes, etc., n'ayant pratiquement pas laissé de traces au sol.

Il sera, pensons-nous, difficile de choisir l'un des termes de l'alternative car les témoins mobiles sont trop peu abondants pour justifier une analyse structurale des répartitions.

Remerciements

Les fouilles de Sion-Planta ont pu se réaliser grâce à l'appui de nombreuses personnes que nous tenons à remercier chaleureusement. Nous pensons tout d'abord à Monsieur F. Carruzzo, président de la Ville de Sion, qui s'est constamment intéressé à nos recherches, à Monsieur A. Zufferey, chef du Département de l'Instruction publique et à Monsieur l'abbé Fr.-O. Dubuis, archéologue cantonal. Tous ont contribué à nous fournir l'appui indispensable à ces travaux.

L'organisation d'une fouille en plein cœur d'un énorme chantier de construction pose de nombreux problèmes. Nous avons trouvé aide efficace et compréhension auprès des responsables de la construction du parking de la

Planta, Messieurs R. Schwery, du Service des Travaux publics de la Ville, G. de Kalbermatten, ingénieur, et G. Vadi, du Consortium Vadi et Heller. Nous garderons de cette expérience de collaboration la certitude qu'il est possible de trouver un terrain d'entente commun entre des objectifs contradictoires. Cette situation est suffisamment rare pour qu'elle soit soulignée; nous la devons aux responsables de la construction du parking.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude à Messieurs B. Anherdt, directeur des Écoles, et A. Fauchère, directeur du Cycle d'Orientation des garçons, qui nous ont mis à disposition un logement pour notre équipe.

Enfin, nos remerciements vont à tous les membres de notre équipe de fouille et notamment à Messieurs P. Corboud, D. Baudais et P. Curdy, qui ont assumé les observations en relation avec le démarrage des travaux, ainsi qu'à Mlle M. David et Messieurs N. Elbiali, J. Bernal et K. Farjon.

Addendum

A la suite des découvertes de la Planta le professeur M. Welten (Berne) nous a fait parvenir une lettre (22.12.1982) dans laquelle il souligne la parfaite concordance entre les dates de l'apparition du Néolithique de la Planta (horizon inférieur et moyen) et les observations botaniques effectuées sur le sondage du lac de Montorge (Welten, 1982, diagrammes 18a et b).

A la profondeur de 1150 cm correspondant à 6200 BP (4250 BC) on observe en effet :

1. un déclin très marqué du chêne faisant penser à des défrichements par le feu ;
2. une augmentation des herbes « varia » et de *Plantago lanceolata* suivie, à la profondeur 1110 cm, d'une augmentation éclatante d'*Artemisia* ; le développement des Chénopodiaccées, des orties et de *Polygonum convolvulus* (mauvaise herbe des céréales) ; le début de la courbe continue des céréales. Ces divers éléments témoignent de défrichements très accentués liés à la culture des céréales ;
3. une augmentation des courbes polliniques des rosacées, renonculacées et composées et l'apparition de *Plantago maior* qui pousse sur les zones piétinées par l'homme et le bétail. Ces caractéristiques sont en relation avec des zones de pâture liée à l'élevage.

Ces diverses caractéristiques se développent à un moment où l'humidité (les pluies) doit augmenter ainsi qu'en témoigne la montée, vers 1150 cm, des courbes du sapin blanc et du hêtre (apparus vers 1198 cm), arbres liés aux rares versants nord de l'Adret, aux gorges et aux ravins ombrophiles.

Nous remercions vivement le professeur Welten pour ces renseignements de toute première importance.

Voir aussi les cinq planches placées dans la pochette de couverture en fin de volume.

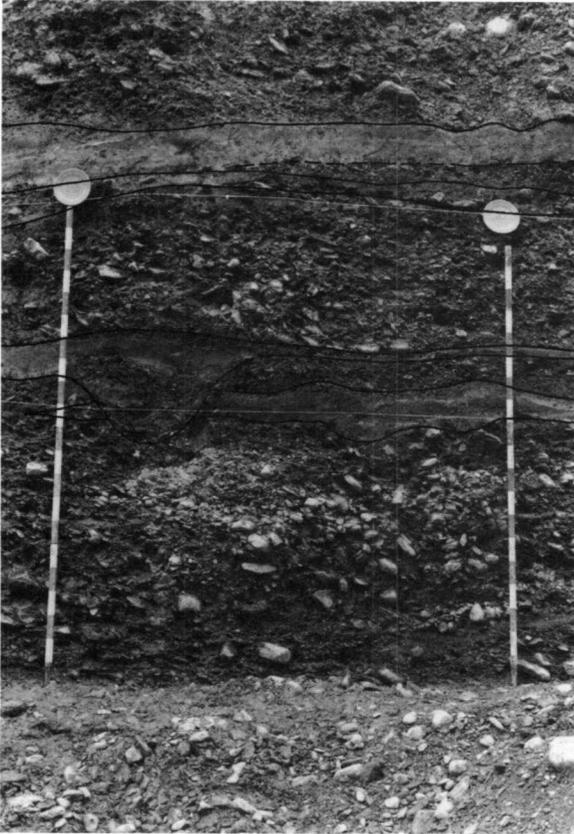
BIBLIOGRAPHIE

- BAGOLINI, B., C. BALISTA, P. BIAGI. 1977. Vhò, Campo Ceresole: scavi 1977. *Preistoria Alpina*, Museo Tridentino di scienze naturali, 13, 67-98.
- BAGOLINI, B., P. BIAGI. 1972-74. La cultura della ceramica impressa nel Neolitico Inferiore della regione Padana. *Bolletino di paleontologia italiana*, 81, 81-112.
- BAGOLINI, B., P. BIAGI. 1976. Vhò, Campo Ceresole: scavi 1976. *Preistoria Alpina*, Museo Tridentino di scienze naturali, 12, 61-70.
- BAGOLINI, B., P. BIAGI. 1977. Le più antiche facies ceramiche dell'ambiente padano. *Rivista di scienze preistoriche*, Firenze, 32, 1,2, 219-233.
- BAGOLINI, B., P. BIAGI. 1980. The mesolithic and early Neolithic settlements of Northern Italy. In: (KOZLOWSKY, J. K., J. MACHNIK, ed.) *Problèmes de la néolithisation dans certaines régions de l'Europe*. Krakow, 9-26.
- BAGOLINI, B., P. von ELES. 1978. L'insediamento neolitico di Imola e la corrente culturale della ceramica impressa nel medio e alto Adriatico. *Preistoria Alpina*, Museo Tridentino di scienze naturali, 14, 33-63.
- BAGOLINI, B., L. GHIROTTI. 1980. La cultura della ceramica impressa a Misano Adriatico (Forlì). *Aspetti del Neolitico della Romagna*. *Preistoria Alpina*, Museo Tridentino di scienze naturali, 16, 31-43.
- BIAGI, P. 1980. Some aspects of the prehistory of northern Italy from the Final Paleolithic to the Middle Neolithic: a reconsideration on the evidence available to date. *Proceedings of the Prehistoric Society*, 46, 9-18.
- BIAGI, P., M. PERINI. 1979. Scoperta di una sepoltura e di un abitato del Neolitico Inferiore a Casalmoro in provincia di Mantova. *Preistoria Alpina*, Museo Tridentino di scienze naturali, 15, 17-24.
- BARKER, G. 1976. Early neolithic economy at Vhò. *Preistoria Alpina*, Museo Tridentino di scienze naturali, 12, 61-70.
- BARKER, G. 1977. Further information on the early neolithic economy of Vhò. *Preistoria Alpina*, Museo Tridentino di scienze naturali, 13, 99-105.
- BEECHING, A., B. MOULIN. 1981. Les structures de combustion des niveaux supérieurs de la Baume de Ronze (Ardèche). Première approche. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 78, 10,12, 410-431.
- BOCKSBERGER, O.-J. 1964. Découvertes archéologiques récentes à l'ouest de Sion. Nouvelles données sur le Néolithique valaisan. *Bulletin de la Murithienne, Soc. valaisanne des sciences naturelles*, 81, 1-12.
- BOCKSBERGER, O.-J. † (publié par A. GALLAY). 1976. Le dolmen MVI. Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais), 1,2. *Bibl. historique vaudoise. Cahiers d'archéologie romande*, 6,7. Lausanne.
- BOCKSBERGER, O.-J. † (publié par A. GALLAY). 1978. Horizon supérieur. Secteur occidental et tombes Bronze ancien. Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais), 3,4. *Bibl. historique vaudoise. Cahiers d'archéologie romande*, 13,14. Lausanne.
- CHAIX, L. 1976. La faune néolithique du Valais, Suisse. Thèse, Université Genève. Document du Département d'Anthropologie, 3, Genève, Imprimerie Nationale.

- DELIBRIAS, G., J. EVIN, Y. THOMMERET. 1982. Sommaire des datations ^{14}C concernant la préhistoire en France, 2. Dates parues de 1974 à 1982. Chapitre 6 : Néolithique, de environ 7000 BP à environ 4000 BP. Bulletin de la Société Préhistorique Française, 79,6, 175-192.
- EGLOFF, M. 1966/67. Les gisements préhistoriques de Baulmes. Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 53, 7-13.
- EGLOFF, M. 1978. L'abri de la Cure, commune de Baulmes. Archéologie suisse, 1,2, p. 44.
- GALLAY, A. 1972. Signification culturelle et chronologique du Néolithique de Cravanche (Territoire de Belfort, France). Homo, 72, 1,2, 36-50.
- GALLAY, A. 1975. La dynamique du peuplement néolithique suisse. Bulletin d'études préhistoriques alpines (Aoste), 7, 5-20.
- GALLAY, A. 1976. The Position of the Bell-Beaker civilisation in the chronological sequence of Petit-Chasseur (Sion, Valais, Switzerland). Glockenbecher Symposium, Oberried, 1974. Bussum-Harlem, Fibula-Van Dishoeck, 279-306.
- GALLAY, A. 1982. Aux sources de l'âge du Bronze : le dolmen MXI du Petit-Chasseur (Sion, Valais). Archéologie suisse, 5,2, 67-71.
- GALLAY, A., P. OLIVE, R. CARAZZETTI. 1983. Chronologie C^{14} de la séquence Néolithique-Bronze ancien du Valais (Suisse). Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 66, 43-73.
- LEROI-GOURHAN, A., M. GIRARD. 1971. L'abri de la Cure à Baulmes (Suisse). Analyse pollinique. Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 56, 7-15.
- NEUSTUPNY, E. 1968. Absolute chronology of the Neolithic and Aeneolithic periods in Central and South-Eastern Europe. Slovenska Archeologia, 16,1, 19-60.
- PAPE, W. 1979. Histogramme neolithischer ^{14}C -Daten. Germania, 57, 1-51.
- PETREQUIN, P. 1970. La grotte de la Baume de Gonvillars. Annales littéraires de l'Université de Besançon, Archéologie, 22. Paris, Les Belles Lettres.
- PETREQUIN, P. 1972. La grotte de la Tuilerie à Gondenans-les-Montby. Annales littéraires de l'Université de Besançon, 137. Paris, Les Belles Lettres.
- PHILLIPS, P., J. COURTIN. 1981. La Bertraude, Le Grès d'Orange (Vaucluse). Bulletin de la Société Préhistorique Française, 78, 10,12, 379-399.
- RAMSEYER, D. 1982. Portalban, site néolithique. Histoire et Archéologie, Les Dossiers, 62, avril 1982, 16-21.
- SAUTER, M.-R., A. GALLAY, L. CHAIX. 1971. Le Néolithique du niveau inférieur du Petit-Chasseur à Sion, Valais. Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 56, 17-76.
- SUESS, H.-E. 1979. A calibration table for conventional radiocarbon dates. In : Radiocarbon Dating. Berkley, University of California Press. 777-787.
- WELTEN, M. 1977. Résultats palynologiques sur le développement de la végétation et sa dégradation par l'homme à l'étage inférieur du Valais central (Suisse). In : (LAVILLE, H., H. et J. RENAULT-MISKOVSKY, ed.) Approche écologique de l'homme fossile. Supplément au Bulletin de l'AFEQ, 47. Paris, Université P. et M. Curie, Lab. de géologie, 1, 303-307.
- WELTEN, M., 1982. Vegetations geschichtliche Untersuchungen in den Westlichen Schweizer Alpen : Bern-Wallis. Mém. de la Soc. helvétique des Sciences naturelles, 95. Birkhäuser, Basel.



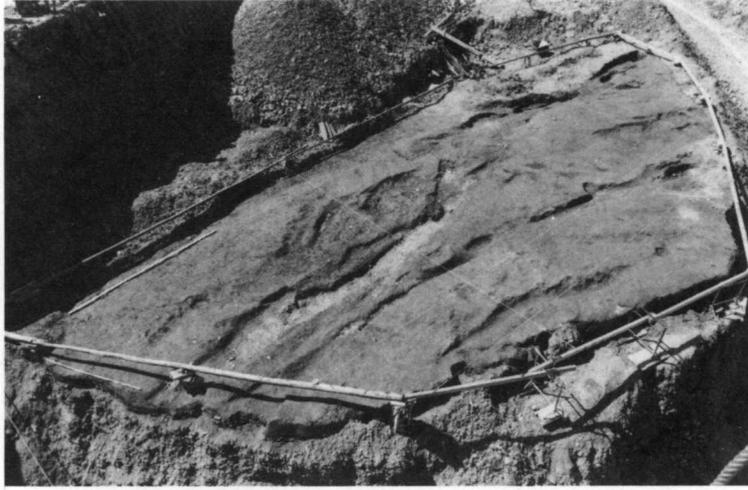
Pl. I. — Sion. Vue générale du chantier du parking de la Planta en été 1980.
Au premier plan, emplacement du chantier archéologique.



Pl. II a. — Sion-Planta.
 Un aspect de la stratigraphie
 des alluvions de la Sionne
 entre P7 et P8
 de la coupe principale.
 Limons 6B et 6C au-dessus des
 disques, limons 8 à 20-30 cm
 de la ficelle inférieure,
 limon 10 au niveau
 de la ficelle inférieure.
 On distingue à gauche une
 petite fosse se rattachant
 aux limons de la couche 8.

Pl. II b. — Sion-Planta.
 Trois foyers fouillés
 les 9, 10 et 11 mai 1980
 en arrière de la coupe S6.





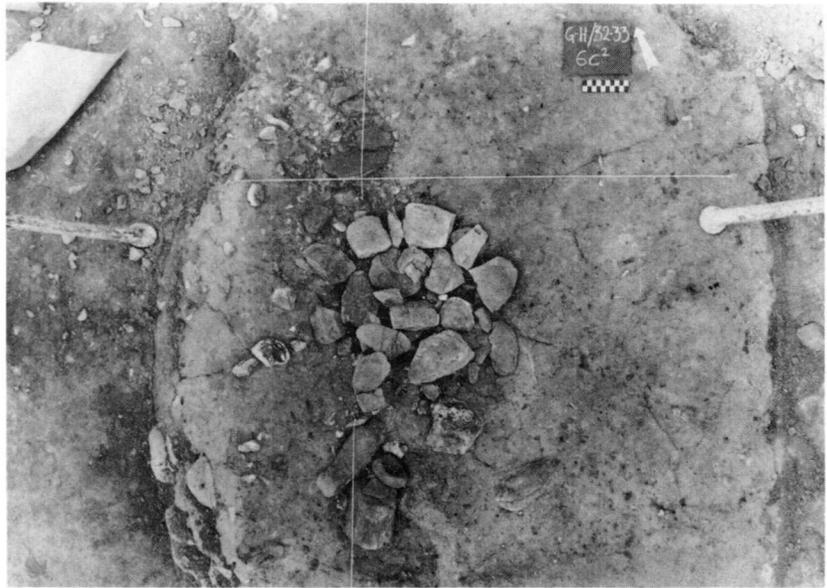
Pl. III a. — Sion-Planta. Surface des limons 6A-6B dégagée.
Les ravinelements provoqués par la mise en place des alluvions de la
couche 5 sont bien visibles.



Pl. III b. — Sion-Planta.
Surface des couches 6C1-6C2 en
cours de dégagement.
Au premier plan
à gauche du ravinement principal,
la zone riche en vestiges osseux.



Pl. IV a. — Sion-Planta, couche 6C2-6C3. Foyer en cuvette avec pierres n° 3.



Pl. IV b. — Sion-Planta, couche 6C2. Foyer disque n° 1.